

à 18h30 : messe

pour Suzanne Guébels (messe fondée),
pour une intention particulière (JC).

Jeudi 8 septembre à 8h00 : messe

pour Firmin Feck et Marie-Louise Raskin,
pour Jean-Marie Bertin et les défunts de la famille Bertin-Pecheur.

Dimanche 11 septembre à 10h30 :

Grand messe paroissiale.

pour les défunts de la famille Boeur-Yande et Muriel,
pour Jacques Mangin et Maryvonne Nicolay,
pour Maria-Magdaléna Clément et les familles apparentées,
pour Blanche Dubois et les défunts de la famille Demoulin-Martin.



Nous recommandons à vos prières :

Monsieur Jules BOUILLON, veuf de Madame Pierrette BONBLED, né à Halanzy le 29 août 1927 et décédé à Athus le 19 juin 2016. Ses funérailles ont été célébrées à Halanzy le jeudi 23 juin. Durant de nombreuses années, Jules veilla sur le domaine marial situé à deux pas de son domicile. Qu'il trouve ici un modeste témoignage de reconnaissance de la part de la communauté paroissiale.

Baptêmes :

31/7 Laëlle Prestat, fille de Christophe et de Priscilla Gruslin, 51 rue de la Résistance,
6/8 Mila Holter, fille de Remy et Dusty Pigeon de Messancy,
20/8 Calvin Nothomb, fils de Jordi et Prescillia Holter, 22a rue du Chalet

Te Deum

A l'occasion de la fête nationale, un Te Deum sera chanté en l'église de Musson lors de la messe dominicale du 24 juillet à 10h30

Samedi 16 juillet à 14h00

6^e Mistral Marathon

Réaliser leurs rêves, c'est l'objectif de MISTRAL GAGNANT.

► Lorsque le rêve devient réalité, voilà l'enfant malade à nouveau "acteur" de sa vie. Le rêve l'encourage, le soutient, l'accompagne au fil de traitements très souvent pénibles et douloureux.

Samedi 10 septembre

50^e anniversaire de l'Unité Scoute

Les scouts anciens et actuels de HALANZY fêtent en 2016 le 50^{ème} anniversaire de la création de l'Unité Guy de Larigaudie. C'est en effet en 1966 qu'à l'initiative de l'abbé Marcel Goffinet, curé de la paroisse, le Patro des garçons s'est mué en une Unité Scoute. Cette transformation, gardée secrète jusque-là, a eu lieu le samedi 6 août, jour de la fête de la Transfiguration. Au rassemblement du matin, les jeunes patronnés, en camp d'été à Lalaye dans le Bas-Rhin, ont eu la grande surprise de découvrir leurs animateurs en uniformes scouts. C'était le début d'une grande aventure qui s'est poursuivie sans discontinuer jusqu'à nos jours. Les anciens scouts et le staff actuel sont occupés à préparer la journée du cinquantenaire qui aura lieu le samedi 10 septembre prochain.

Au programme :

10h30 : Rassemblement au local, situé rue de Nickbas,
11h00 : Cérémonie du souvenir,
12h00 : Pâté gaumais,
14h00 : Grand Jeu du Cinquantenaire dans le village et les bois environnants,
18h30 : Proclamation des résultats,
19h00 : Apéritif puis banquet dans l'ancien cinéma,
22h00 : Feu de camp en chansons.

Un appel est lancé aux centaines de jeunes qui sont passés par l'Unité scout de Halanzy. Si vous-même avez été scout, contactez sans tarder les organisateurs repris ci-dessous afin d'obtenir toutes les informations relatives à cette journée de fête. Si vous connaissez d'anciens scouts halanzinois, n'hésitez pas à leur faire part de cette annonce ou à communiquer leurs coordonnées aux organisateurs afin de permettre à ceux-ci de les informer en direct.

Personnes de contact pour toutes questions relatives au 50^e anniversaire :
André Remacle (50e.scouts.halanzy@gmail.com ou 063 67 71 33),
Christian-Raoul Lambert (063 67 52 77) ou Bertrand Jacques (0475 69 28 58).



Le 6 août 1966 - Naissance du scoutisme halanzinois

Samedi 3 septembre à partir de 7h00

Journée familiale des Amis du Cercle aux étangs de Saint-Panré



Journée des familles 2015

Au programme

- À partir de 7h00 : petit déjeuner à la française (3 €)
- Pêche (5 € par canne) ou randonnée 14 km¹ (gratuite)
- 12h30 : barbecue comprenant apéro, jambon braisé, pommes de terre sautées, salades et dessert.

Barbecue : 16 euros pour les adultes, 8 € pour les enfants de primaire et gratuit pour les plus jeunes.

Renseignements et inscriptions auprès de

Marylène NOBEN 0497 02 14 06
Christian-Raoul Lambert 063 67 52 07
christian-raoul.lambert@skynet.be
André Remacle 063 67 71 33
andre.remacle@gmail.com

Merci de prévoir assiettes et couverts.

Convivialité et bonne humeur garanties

¹ possibilité de réduire la distance



ATTENTION, ce numéro couvre une période de neuf semaines (du 11/7 au 11/9/ 2016)



Le Messenger

No 042 - 7 juillet 2016

Chères paroissiennes, chers paroissiens,

S'il y a une saison où on rigole, on rit, on sourit, c'est bien l'été. L'écrivain Raoul FOLLEREAU l'a bien vu, vécu et écrit dans « *Le Livre d'amour* », paru en 1920. Ce sourire dont il nous parle dans l'extrait que voici je nous le souhaite pendant cet été :

« *Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup, Il enrichit celui qui le reçoit sans appauvrir celui qui le donne, Il ne dure qu'un instant, mais son souvenir est parfois éternel, Personne n'est assez riche pour s'en passer, Personne n'est assez pauvre pour ne pas le mériter.*

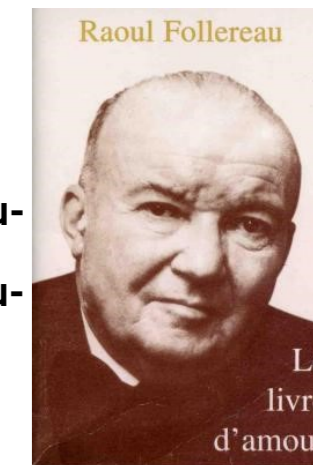
Il crée le bonheur au foyer, soutient les affaires, Il est le signe sensible de l'amitié, Un sourire donne du repos à l'être fatigué, Donne du courage au plus découragé, Il ne peut ni s'acheter ni se prêter ni se voler, Car c'est une chose qui n'a de valeur qu'à partir du moment où il se donne.

Et si toutefois, vous rencontrez quelqu'un qui ne sait plus sourire, Soyez généreux, donnez-lui le vôtre, Car nul n'a autant besoin d'un sourire Que celui qui ne peut en donner aux autres. »

Heureuses vacances d'été !
Abbé Jean-Marie BIZUMUREMY

Personne n'a le droit d'être heureux tout seul,
Être heureux, c'est faire des heureux !

Raoul Follereau



Le livre d'amour

Amoris laetitia par le pape François

synthèse proposée par Mgr J-P. Delville, évêque de Liège (suite et fin)

7. Famille et éducation des enfants : et même un mot sur “les jeux électroniques” Le chapitre 7 s’intitule “Renforcer l’éducation des enfants” (259-290). Le pape souligne l’importance “des moments que nous passons avec eux en leur parlant avec simplicité et affection des choses importantes” (260). L’école est nécessaire mais ne remplace pas la famille (263). La famille est la première école des valeurs humaines (274). Concernant les jeux électroniques “il ne s’agit pas d’empêcher les enfants de jouer avec des dispositifs électroniques, mais de trouver la manière de générer en eux la capacité de faire des différences entre les diverses logiques et de ne pas appliquer la vitesse digitale à tout milieu de vie” (275). Il faut aussi former les enfants à l’éducation sexuelle (280-286). L’éducation doit aussi permettre la transmission de la foi (287-290).

8. Les situations complexes : “accompagner la fragilité” Le chapitre 8, qui est le plus original, s’intitule “Accompagner, discerner et intégrer la fragilité” (291- 312). Le pape y parle en “je” régulièrement. Il s’agit dans ce chapitre de mettre en valeur une morale en situation, sur le terrain concret, une morale ancrée dans l’histoire humaine. Cette capacité de cerner les cas de conscience, qu’on appelle aussi la casuistique, est une spécialité des jésuites et manifestement, un terrain favori du pape. Il insiste sur la “gradualité en pastorale”, qui est une notion déjà développée par Jean-Paul II (295). Il montre que beaucoup de situations pratiques sont loin de l’idéal. Il insiste donc sur le discernement dans les situations “appelées irrégulières”. C’est le lieu de la pédagogie divine, dont parlait le synode (297). “Les divorcés qui vivent une nouvelle union, par exemple, peuvent se trouver dans des situations très diverses, qui ne doivent pas être cataloguées ou renfermées dans des affirmations trop rigides” (298). “La logique de l’intégration est la clé de leur accompagnement pastoral” (299). Un double langage ? Grâce à la rencontre pastorale concrète entre une personne et un pasteur, “on évite le risque qu’un certain discernement porte à penser que l’Église soutiendrait une double morale” (300) : le pape introduit donc ici la réponse à une objection et il valorise un élément qui lui est cher : la conversation et le dialogue comme base du comportement. Les circonstances atténuantes “L’Église possède une solide réflexion sur les conditionnements et les circonstances atténuantes” (301). “Un sujet, tout en connaissant bien la norme, peut se trouver dans des conditions concrètes qui ne lui permettent pas d’agir autrement ou de prendre d’autres décisions sans commettre une nouvelle faute” (301). “C’est pourquoi un jugement négatif sur une situation objective n’implique pas un jugement sur l’imputabilité ou sur la culpabilité de

la personne impliquée” (302). Le pape se base sur saint Thomas d’Aquin, qui montre que, quand on passe du général au particulier, il règne toujours une certaine indétermination (304). “Il est possible que, dans une situation objective de péché, qui n’est pas subjectivement coupable ou pas totalement, on puisse vivre dans la grâce de Dieu, on puisse aimer et on puisse grandir dans la vie de grâce et de charité” (305). Le blanc et le noir, ou ne pas juger Le pape insiste sur la nécessité de dépasser une analyse manichéenne. “En croyant que tout est blanc ou noir, parfois nous enfermons le chemin de la grâce et de la croissance et nous décourageons des parcours de sanctification (305). “Dans n’importe quelle circonstance, face à ceux qui ont de la difficulté à vivre pleinement la loi divine, doit résonner l’invitation à parcourir la via caritatis. La charité fraternelle est la première loi des chrétiens” (306). La prise en compte de la fragilité Le pape réfléchit sur la notion de fragilité : “Je crois sincèrement que Jésus veut une Église attentive au bien que l’Esprit répand au milieu de la fragilité” (308). “Les pasteurs qui proposent l’idéal de l’évangile et la doctrine de l’Église aux fidèles doivent aussi les aider à assumer la logique de la compassion envers les personnes fragiles et éviter les persécutions ou les jugements trop durs et impatientes. L’évangile lui-même nous demande de ne pas juger et de ne pas condamner (cf. Mt 7,1)” (308). “Nous sommes appelés à vivre de miséricorde (...). Ce n’est pas une proposition romantique ou une réponse faible face à l’amour de Dieu, qui toujours veut promouvoir les personnes, parce que ‘la poutre qui soutient la vie de l’Église est la miséricorde’” (310). Pas une réflexion en chambre, mais une morale en conversation Le pape fournit la clé herméneutique de son approche en écrivant : “Ceci fournit un cadre et un climat qui nous empêchent de développer une morale froide de bureau quand nous traitons les thèmes les plus délicats ; c’est un cadre qui nous place plutôt dans un contexte de discernement pastoral chargé d’amour miséricordieux, toujours disposé à comprendre, à pardonner, à accompagner, à espérer et surtout à intégrer” (312). “J’invite les fidèles qui vivent des situations complexes à s’approcher avec confiance dans une conversation avec leurs pasteurs ou avec des laïcs qui vivent dédiés au Seigneur (...). Et j’invite les pasteurs à écouter avec attention et sérénité, avec le désir sincère d’entrer dans le cœur du drame des personnes et de comprendre leur point de vue, pour les aider à vivre mieux et à reconnaître leur place dans l’Église” (312).

9. Famille et spiritualité : “certains ont accueilli des anges” Le chapitre 9 est consacré à “La spiritualité conjugale et familiale” (313-325). Le pape écrit: “La présence du Seigneur habite dans la famille réelle et concrète, avec toutes ses souffrances, ses luttes, ses joies et son quotidien” (351). “Les moments de joie, le repos ou la fête, et aussi la sexualité, sont expérimentés comme une participation à la vie pleine de la résurrection du Christ” (317). Il est important d’avoir des moments de prière simples en famille. Il faut développer une spiritualité du soin, de la consolation et du stimulus (321). Cela comprend l’hospitalité : “c’est ainsi que certains ont accueilli des anges” (Hébreux 13,2) (324).

“Aucune famille n’est une réalité parfaite et confectionnée une fois pour toutes, mais elle requiert un développement graduel de sa propre capacité d’aimer” (325). Ce sera le mot de la fin, et la phrase à méditer !

Célébrations eucharistiques

Rappel : *durant les vacances scolaires, la messe du jeudi matin est supprimée.*

Mercredi 13 juillet à 18h30 : messe

pour les défunts de la famille Bourgaux-Denef,
pour Georges Royer,
pour Maria-Magdaléna Clément et les familles apparentées,
messe fondée pour Jean-Baptiste Montulet.

Dimanche 17 juillet à 10h30 : Grand messe paroissiale.

pour Jean-Luc Fizaine et les défunts de la famille Gérard-Pierre,
pour Anne-Marie Bouchet et les défunts de la famille Leroy,
en l’honneur de Saint Antoine, en remerciement (JC).

Mercredi 20 juillet à 18h30 : messe

pour Marcel Monhonval,
pour Louis Brice, Mathilde Pissel et les défunts de la famille,
pour Denise Rolet et ses parents,
pour Jean-Marie Bertin et les défunts de la famille Bertin-Pecher.

Dimanche 24 juillet à 10h30 : Grand messe paroissiale.

pour Jeanne Ambroise et les défunts de la famille Harlange-Ambroise,
pour Francis Julien,
pour Maria-Magdaléna Clément et les familles apparentées,
pour André Gatez
pour Lucien Magin (DM),
pour Jacques Chwalek, Julia Magin, Céline Ambroise et Julien Magin.

Mercredi 27 juillet à 18h30 : messe

pour Léon Baillieux, Gilberte Jamin, Ghislain Lefort et Lucienne Fouss,
pour Paul Dony (messe fondée),
pour Maria Baltes-Dabe (messe fondée).

Dimanche 31 juillet à 10h30 : Grand messe paroissiale.

pour Marcel Monhonval,
pour Lucie Ambroise-Nottet (P.S-R.)

Mercredi 3 août à 18h30 : messe

pour Marcel Monhonval,
pour Michel Courtois, Madeleine Muller et Alfred Bechet,
en reconnaissance à Notre-Dame (JC).

Dimanche 7 août à 10h30 : Grand messe paroissiale.

pour les défunts de la famille Paquay-Gérard,
pour Gisèle Weyders,
pour les défunts de la famille Hissette-Douret,
pour les défunts de la famille Demoulin-Martin,
pour Firmin Jamin (anniv), Simone Laurent, Maurice Thines et famille.

Mercredi 10 août à 18h30 : messe

pour les défunts de la famille Lambert-Materne,
en l’honneur de la Sainte Vierge (R-L),
pour Hyacinthe Jamin et Félicité Dehaye (messe fondée)

Dimanche 14 août à 10h30 : Grand messe paroissiale.

pour les défunts de la famille Yande-Balon,,
pour les défunts des familles Falmagne, Gatelier, Angonèse et Scalcon,
pour René Mangin et Julienne Couzet,
pour Marie-Claire Julien,
pour Maria-Magdaléna Clément et les familles apparentées,
pour Lucien Magin (DM).

Lundi 15 août à 10h30 : Grand messe de l’Assomption.

pour les défunts de la famille Pétrement-Pronce,
pour Maurice Guébels, Jean-Michel Jacques et les défunts des familles Guébels-Frantz et Gries-Biver,
pour Suzanne François et ses parents,
pour André Gatez et les défunts de la famille Gatez-Seivert,
pour Arlette Denef et Yvon Monneau.

Mercredi 17 août à 18h30 : messe

pour Georges Royer,
pour René Brice (anniversaire),
pour Vinciane et Daniel Schleich,
pour Jeanne Ambroise et les défunts de la famille Harlange-Ambroise,
pour Jean-Marie Bertin et les défunts de la famille Bertin-Pecher.

Dimanche 21 août à 10h30 : Grand messe paroissiale.

pour Mathilde Pigeon (anniv), Roger Schleich et les défunts des familles Schleich-Doly et Louis-Pigeon,
pour les défunts de la famille Mirguet-Baillieux,
pour Roger Godefroid (P. S-R.),
pour Jacques Chwalek,
pour Micheline Rolet,
pour Alain et Robert Bon.

Mercredi 24 août à 18h30 : messe

pour les défunts de la famille Monhonval-Nottet,
pour Léon Baillieux, Gilberte Jamin, Ghislain Lefort et Lucienne Fouss,
pour René Pierre et sa famille,

Dimanche 28 août à 10h30 : Grand messe paroissiale.

pour les défunts de la famille Magnan-Brack,
pour Christian Clément et les défunts de la famille,
pour les défunts de la famille Demoulin-Martin,
pour Stéphane Rongvaux (2e anniversaire du décès).

Mercredi 31 août à 18h30 : messe

pour les défunts de la famille Lambeaux-Soreil,
pour Robert, Serge et Olivier Binda.

Jeudi 1er septembre à 8h00 : Messe pro fundatoribus.

Dimanche 4 septembre à 10h30 : messe des cartables

pour René Pierre et sa famille,
pour les défunts de la famille Hissette-Douret,
pour les défunts de la famille Dauphin-Guégan,
pour Maurice Thines (anniv) et les défunts de la famille Thines-Jamin,
pour André Thiry à l’occasion de son anniversaire (P. S-R.)

Mercredi 7 septembre

